Docusign Envelope ID: AD8569B7-32DE-8866-83FE-D0592E1D3332

UNIVERSAL TECHNIC
Société par actions simplifiée au capital de 290.000 euros
Siège social : 1-3, rue Robert et Sonia Delaunay – 750111
302 410 691 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1er JUIN 2026

EXTRAIT

…/…

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Comité de Direction, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un bénéfice d'un montant de 1.901.104 Euros, en totalité au compte « autres réserves » :

- Compte « autres réserves » avant affectation Euros 23.673.653
- Résultat de l'exercice Euros 1.901.104
- Compte « autres réserves » après affectation Euros 25.574.757

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique rappelle que les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par action	Montant des revenus éligibles à l'abattement fiscal de 40 %	Montant des revenus non éligibles à l'abattement fiscal
31 décembre 2022	néant	Néant	néant	néant
31 décembre 2023	néant	Néant	néant	néant
31 décembre 2024	néant	Néant	néant	néant

Cette décision est adoptée.

…/…

Pour extrait - Certifié conforme

Par Christopher Smith
Nom **Mr. Christopher SMITH**
Titre **Président**

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 806	27 806		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 212 974	1 212 974		
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	12 673 248		12 673 248	12 673 248
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 966		14 966	14 966
Total actif immobilisé (III)	13 928 994	1 240 780	12 688 214	12 688 214
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	268 203	94 424	173 779	162 805
En cours de production				
Produits finis	25 985		25 985	39 303
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	940 823		940 823	554 354
Autres créances	261 057		261 057	137 125
Charges constatées d'avance	3 234		3 234	27 548
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	12 219 338		12 219 338	11 365 375
Total actif circulant (IV)	13 718 640	94 424	13 624 216	12 286 509
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**27 647 635**	**1 335 204**	**26 312 430**	**24 974 724**

Certified True to Original

AHA EXPERTISES & CONSEILS

Christopher Smith

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	290 000	290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	29 000	29 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 673 653	7 940 000
Report à nouveau		13 244 713
Résultat de l'exercice	1 901 104	2 488 940
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	25 893 757	23 992 654
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	98 400	81 189
Total des provisions (II)	98 400	81 189
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 145	168 976
Personnel	**91 555**	**101 681**
Organismes sociaux	**53 560**	**52 139**
Etat, Impôts sur les bénéfices		**533 300**
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**31 567**	**16 090**
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	**10 222**	
Dettes fiscales et sociales	186 903	703 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 225	28 695
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	320 274	900 881
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**26 312 430**	**24 974 724**

Certified True to Original

Christopher Smith

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	4 896 424	100,00	5 166 398	100,00	-269 974	-5,23
Montant net du chiffre d'affaires	4 896 424	100,00	5 166 398	100,00	-269 974	-5,23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions			16 595	0,32	-16 595	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations						
Autres produits	45 137	0,92	22 508	0,44	22 629	100,54
Total des produits d'exploitation (I)	***4 941 560***	***100,92***	***5 205 500***	***100,76***	***-263 940***	***-5,07***
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	898 116	18,34	917 427	17,76	-19 312	-2,10
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	600 626	12,27	626 761	12,13	-26 134	-4,17
Impôts, taxes et vers. assim.	12 430	0,25	14 152	0,27	-1 722	-12,17
Salaires	476 746	9,74	566 891	10,97	-90 144	-15,90
Cotisations sociales	419 629	8,57	211 156	4,09	208 473	98,73
Dotations aux amort. et aux dépréciations	14 537	0,30			14 537	
Sur immob. : dotations aux amort.						
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant : dotations aux dép.	**14 537**	**0,30**			**14 537**	
Dotations aux provisions	17 211	0,35	4 050	0,08	13 161	324,93
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	274 459	5,61	30 589	0,59	243 870	797,24
Total des charges d'exploitation (II)	***2 713 753***	***55,42***	***2 371 025***	***45,89***	***342 728***	***14,45***
Résultat d'exploitation (I - II)	2 227 807	45,50	2 834 475	54,86	-606 667	-21,40
Quote-part sur op. faites en commu						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	322 875	6,59	488 488	9,46	-165 613	-33,90
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financière						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	***322 875***	***6,59***	***488 488***	***9,46***	***-165 613***	***-33,90***
Charges financières						

AHA EXPERTISES & CONSEILS

Certified True to Original

Christopher Smith

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financière						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)						
Résultat financier (V - VI)	322 875	6,59	488 488	9,46	-165 613	-33,90
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	2 550 682	52,09	3 322 962	64,32	-772 280	-23,24
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Résultat exceptionnel (VII - VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	649 578	13,27	834 022	16,14	-184 444	-22,11
Total des produits (I + III + V + VII)	5 264 435	107,52	5 693 988	110,21	-429 553	-7,54
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	3 363 331	68,69	3 205 047	62,04	158 284	4,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 901 104**	**38,83**	**2 488 940**	**48,18**	**-587 837**	**-23,62**

Certified True to Original

Christopher Smith

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS UNIVERSAL TECHNIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 26 312 430 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 901 104 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2020-2022)

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 364		23 558	27 806
Immobilisations incorporelles	51 364		23 558	27 806
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 156 350	56 624		1 212 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 806		27 806	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 260		5 260	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 189 416	56 624	33 066	1 212 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 673 248			12 673 248
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 966			14 966
Immobilisations financières	12 688 214			12 688 214
ACTIF IMMOBILISE	**13 928 994**	**56 624**	**56 624**	**13 928 994**

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS FLUKE FRANCE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY	900 000	4 640 497	100,00	620 202
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	12 673 248	12 673 248			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			51 364		23 558	27 806
Immobilisations incorporelles			51 364		23 558	27 806
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matérie et outillage industriels	5 à 10 ans		1 156 350	56 624		1 212 974
- Installations générales, agence et aménagements divers			27 806		27 806	
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatiq mobilier			5 260		5 260	
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			1 189 416	56 624	33 066	1 212 974
TOTAL			**1 240 780**	**56 624**	**56 624**	**1 240 780**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 220 081 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 966		14 966
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	940 823	940 823	
Autres	261 057	261 057	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	3 234	3 234	
Total	**1 220 081**	**1 205 114**	**14 966**

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits à recvoir	866
Total	**866**

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 290 000,00 euros décomposé en 14 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	2 488 940
Total des origines	**2 488 940**
Affectations aux réserves	2 488 940
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**2 488 940**

Par décision de l'associé unique du 3 juin 2025, le résultat de l'exercice 2024 (2 488 940 €), ainsi que le report à nouveau (13 244 713 €), ont été intégralement affectés en autres réserves.

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	290 000				290 000
Réserve légale	29 000				29 000
Réserves générales	7 940 000	2 488 940		15 733 653	23 673 653
Report à Nouveau	13 244 713			13 244 713	
Résultat de l'exercice	2 488 940	-2 488 940	1 901 104	2 488 940	1 901 104
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**23 992 654**		**1 901 104**	**31 467 307**	**25 893 757**

Provisions

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	81 189	17 211			98 400
Total	**81 189**	**17 211**			**98 400**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 211			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 320 274 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 145	105 145		
Dettes fiscales et sociales	186 903	186 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 225	28 225		
Produits constatés d'avance				
Total	**320 274**	**320 274**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
ACC. A/P-MONTHEND ACCRUALS	6 313
Honoraires NP	14 951
Dettes provis. pr congés à payer	64 269
Charges sociales s/congés à payer	10 295
Charges sociales - charges à payer	5 457
Taxe d apprentissage CAP	10 222
Total	**111 507**

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations immobilières d avance	3 234		
Total	**3 234**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Universal Technic avec les entités du Groupe Fluke s'élève à 2,771 K€ en 2025, contre 3,416 K€ en 2024.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	7
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2
Cadres et ingénieurs	3
Total	**12**

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés d l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité f partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	FORTIVE CORPORATION 6920 SEAWAY BOULEVARD - EVERTT, WA 98203 ETATS UNIS D'AMERIQUE
Entité établissant les états financiers consolidé de l'ensemble le plus petit d'entité compris dan l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fai partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Docusign Envelope ID: 73362A4B-E737-8B1E-8334-04C70EF96714

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 400 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 98 400 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Certified True to Original

Christopher Smith

GMBA
WALTER ALLINIAL
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

> Conseil
> Audit
> Expertise comptable, fiscale et sociale

UNIVERSAL TECHNIC

Société par actions simplifiée au capital de 290 000 €
1-3 rue Robert et Sonia Delaunay
75011 PARIS

R.C.S. Paris 302 410 691

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

31-35 rue de la Fédération - 75015 PARIS
Tél. : 33 (0)1 48 74 28 18 - Fax : 33 (0)1 48 74 96 41
E-mail : paris15@gmba.fr
Site internet : **www.gmba-allinial.com**

SARL au capital de 350 000 Euros - 785 587 676 RCS Paris - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 18785587676
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

Notre engagement responsable depuis 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIVERSAL TECHNIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note suivante de l'annexe :

- La note « Changement de réglementation comptable » du paragraphe « Changements de méthodes » informe de la mise en application du règlement ANC-2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter du 1er janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- La comptabilisation de son chiffre d'affaires selon les dispositions contractuelles avec le Groupe ;
- Les titres de participation qui sont évalués à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

GMBA Audit & Conseil

Eric SOLOMAMPIONONA

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium de la part de Eric SOLOMAMPIONONA
Date : 29/05/2026 11:27:01

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 806	27 806		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 212 974	1 212 974		
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	12 673 248		12 673 248	12 673 248
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 966		14 966	14 966
Total actif immobilisé (III)	13 928 994	1 240 780	12 688 214	12 688 214
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	268 203	94 424	173 779	162 805
En cours de production				
Produits finis	25 985		25 985	39 303
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	940 823		940 823	554 354
Autres créances	261 057		261 057	137 125
Charges constatées d'avance	3 234		3 234	27 548
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	12 219 338		12 219 338	11 365 375
Total actif circulant (IV)	13 718 640	94 424	13 624 216	12 286 509
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**27 647 635**	**1 335 204**	**26 312 430**	**24 974 724**

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	290 000	290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	29 000	29 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 673 653	7 940 000
Report à nouveau		13 244 713
Résultat de l'exercice	1 901 104	2 488 940
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	25 893 757	23 992 654
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	98 400	81 189
Total des provisions (II)	98 400	81 189
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 145	168 976
Personnel	**91 555**	**101 681**
Organismes sociaux	**53 560**	**52 139**
Etat, Impôts sur les bénéfices		**533 300**
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**31 567**	**16 090**
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	**10 222**	
Dettes fiscales et sociales	186 903	703 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 225	28 695
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	320 274	900 881
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**26 312 430**	**24 974 724**

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	4 896 424	100,00	5 166 398	100,00	-269 974	-5,23
Montant net du chiffre d'affaires	4 896 424	100,00	5 166 398	100,00	-269 974	-5,23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions			16 595	0,32	-16 595	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations						
Autres produits	45 137	0,92	22 508	0,44	22 629	100,54
Total des produits d'exploitation (I)	***4 941 560***	***100,92***	***5 205 500***	***100,76***	***-263 940***	***-5,07***
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	898 116	18,34	917 427	17,76	-19 312	-2,10
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	600 626	12,27	626 761	12,13	-26 134	-4,17
Impôts, taxes et vers. assim.	12 430	0,25	14 152	0,27	-1 722	-12,17
Salaires	476 746	9,74	566 891	10,97	-90 144	-15,90
Cotisations sociales	419 629	8,57	211 156	4,09	208 473	98,73
Dotations aux amort. et aux dépréciations	14 537	0,30			14 537	
Sur immob. : dotations aux amort.						
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant : dotations aux dép.	**14 537**	**0,30**			**14 537**	
Dotations aux provisions	17 211	0,35	4 050	0,08	13 161	324,93
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	274 459	5,61	30 589	0,59	243 870	797,24
Total des charges d'exploitation (II)	***2 713 753***	***55,42***	***2 371 025***	***45,89***	***342 728***	***14,45***
Résultat d'exploitation (I - II)	2 227 807	45,50	2 834 475	54,86	-606 667	-21,40
Quote-part sur op. faites en commu						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	322 875	6,59	488 488	9,46	-165 613	-33,90
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financière						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	***322 875***	***6,59***	***488 488***	***9,46***	***-165 613***	***-33,90***
Charges financières						

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financière						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)						
Résultat financier (V - VI)	322 875	6,59	488 488	9,46	-165 613	-33,90
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	2 550 682	52,09	3 322 962	64,32	-772 280	-23,24
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Résultat exceptionnel (VII - VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	649 578	13,27	834 022	16,14	-184 444	-22,11
Total des produits (I + III + V + VII)	5 264 435	107,52	5 693 988	110,21	-429 553	-7,54
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	3 363 331	68,69	3 205 047	62,04	158 284	4,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 901 104**	**38,83**	**2 488 940**	**48,18**	**-587 837**	**-23,62**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS UNIVERSAL TECHNIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 26 312 430 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 901 104 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2020-2022)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 364		23 558	27 806
Immobilisations incorporelles	51 364		23 558	27 806
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 156 350	56 624		1 212 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 806		27 806	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 260		5 260	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 189 416	56 624	33 066	1 212 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 673 248			12 673 248
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 966			14 966
Immobilisations financières	12 688 214			12 688 214
ACTIF IMMOBILISE	**13 928 994**	**56 624**	**56 624**	**13 928 994**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS FLUKE FRANCE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY	900 000	4 640 497	100,00	620 202
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	12 673 248	12 673 248			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			51 364		23 558	27 806
Immobilisations incorporelles			51 364		23 558	27 806
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matérie et outillage industriels	5 à 10 ans		1 156 350	56 624		1 212 974
- Installations générales, agence et aménagements divers			27 806		27 806	
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatiq mobilier			5 260		5 260	
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			1 189 416	56 624	33 066	1 212 974
TOTAL			**1 240 780**	**56 624**	**56 624**	**1 240 780**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 220 081 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 966		14 966
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	940 823	940 823	
Autres	261 057	261 057	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	3 234	3 234	
Total	**1 220 081**	**1 205 114**	**14 966**

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits à recvoir	866
Total	**866**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 290 000,00 euros décomposé en 14 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	2 488 940
Total des origines	**2 488 940**
Affectations aux réserves	2 488 940
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**2 488 940**

Par décision de l'associé unique du 3 juin 2025, le résultat de l'exercice 2024 (2 488 940 €), ainsi que le report à nouveau (13 244 713 €), ont été intégralement affectés en autres réserves.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	290 000				290 000
Réserve légale	29 000				29 000
Réserves générales	7 940 000	2 488 940		15 733 653	23 673 653
Report à Nouveau	13 244 713			13 244 713	
Résultat de l'exercice	2 488 940	-2 488 940	1 901 104	2 488 940	1 901 104
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**23 992 654**		**1 901 104**	**31 467 307**	**25 893 757**

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	81 189	17 211			98 400
Total	**81 189**	**17 211**			**98 400**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 211			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 320 274 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 145	105 145		
Dettes fiscales et sociales	186 903	186 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 225	28 225		
Produits constatés d'avance				
Total	**320 274**	**320 274**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
ACC. A/P-MONTHEND ACCRUALS	6 313
Honoraires NP	14 951
Dettes provis. pr congés à payer	64 269
Charges sociales s/congés à payer	10 295
Charges sociales - charges à payer	5 457
Taxe d apprentissage CAP	10 222
Total	**111 507**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations immobilières d avance	3 234		
Total	**3 234**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Universal Technic avec les entités du Groupe Fluke s'élève à 2,771 K€ en 2025, contre 3,416 K€ en 2024.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	7
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2
Cadres et ingénieurs	3
Total	**12**

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés d l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité f partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	FORTIVE CORPORATION 6920 SEAWAY BOULEVARD - EVERTT, WA 98203 ETATS UNIS D'AMERIQUE
Entité établissant les états financiers consolidé de l'ensemble le plus petit d'entité compris dan l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fai partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 400 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 98 400 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.